



SIEGE DE BRUXELLES
Boulevard Clovis 15
1000 Bruxelles
Tél. 02 230 97 69
Fax 02 230 26 76
SIEGE D'ANVERS
Van der Sweepstraat 3 bus 44
2000 Antwerpen
Tél. 03 216 28 90
Fax 03 238 86 65

Bureau régional:
Hainaut

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE
INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION

ADRESSE DE L'INSTALLATION: *286, Rue de
Mauvergne 7000 Namur*

PROPRIETAIRE: *M^r VAN GYSETERN.*

Adresse: *2, rue de l'Oratoire 7000 Namur*

DEMANDEUR: *STE ELECTRICITE SRL*

Adresse: *63, rue Fariaux*

INSTALLATEUR: *7000 Namur*

Adresse: _____

TVA ou q: *BE . 0429 . 876 . 284*

EAN: _____
Réf.: _____ Compteur n°: _____
Index: _____

Date du contrôle: *30.09.2006* Type de contrôle: examen de conformité visite de contrôle suivant:

RGIE art. 270 (RGIE art. 271) (RGIE art.276) (RGIE art. 276bis) (A.R.2.6.2008) (RGPT art.262) (R.T. art. 231) (Prescriptions distributeur)

Type d'installation: Nouvelle - Extension - Modification - Temporaire - Renforcement - vente d'habitation; Type locaux: *Habitation*

Début travaux: Fondations avant après 1.10.81 - Installation électrique avant après 1.10.81 - 1.1.83 RGIE art.86

Raccordement: Tension *2 x 230 V* Protection raccordement *Max 40 A*

Câble aliment, tableau, princ.: *4 x 10* mm² Inter. gén.: type *40A/0,3A*

Type électrode de terre: boucle - barres - piquets - conducteur horizontal Schéma: TT

nombre de tableaux: *1*; Nombre de circuits term.: *18*; RA: *18* Ohm; RI tot *7* MOhm

Facteurs d'influences externes: */*

DÉSCRIPTION:

Voir schémas unifilaire et de situation

CONTROLES effectués: voir verso

INFRACTIONS CONSTATÉES ET/OU NOTES: *NEANT*

PROCES-VERBAL DE CONFORMITE

vu le:

le responsable du distributeur

nom:

signature:

Note: Eclairage SPD pas installé

DEVOIRS du PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE ou LOCATAIRE: voir verso.

CONCLUSION 1. L'installation est conforme. Les bornes d'entrées du DPCDR général sont scellées et les schémas unifilaires et de situation ont été visés. L'installation doit être vérifiée avant le *30.09.2006* (art. 271 RGIE) ainsi qu'avant mise en service après modification ou extension importante exécutée avant cette date.
2. L'installation n'est pas conforme.
3. L'installation peut être maintenue en service pour autant qu'il soit remédié sans retard aux infractions mentionnées et pour autant que les mesures nécessaires soient prises pour que l'installation ne présente pas de danger pour les personnes et les biens.
L'installation n'est pas conforme. L'installation doit être vérifiée par le (même) organisme avant le: _____

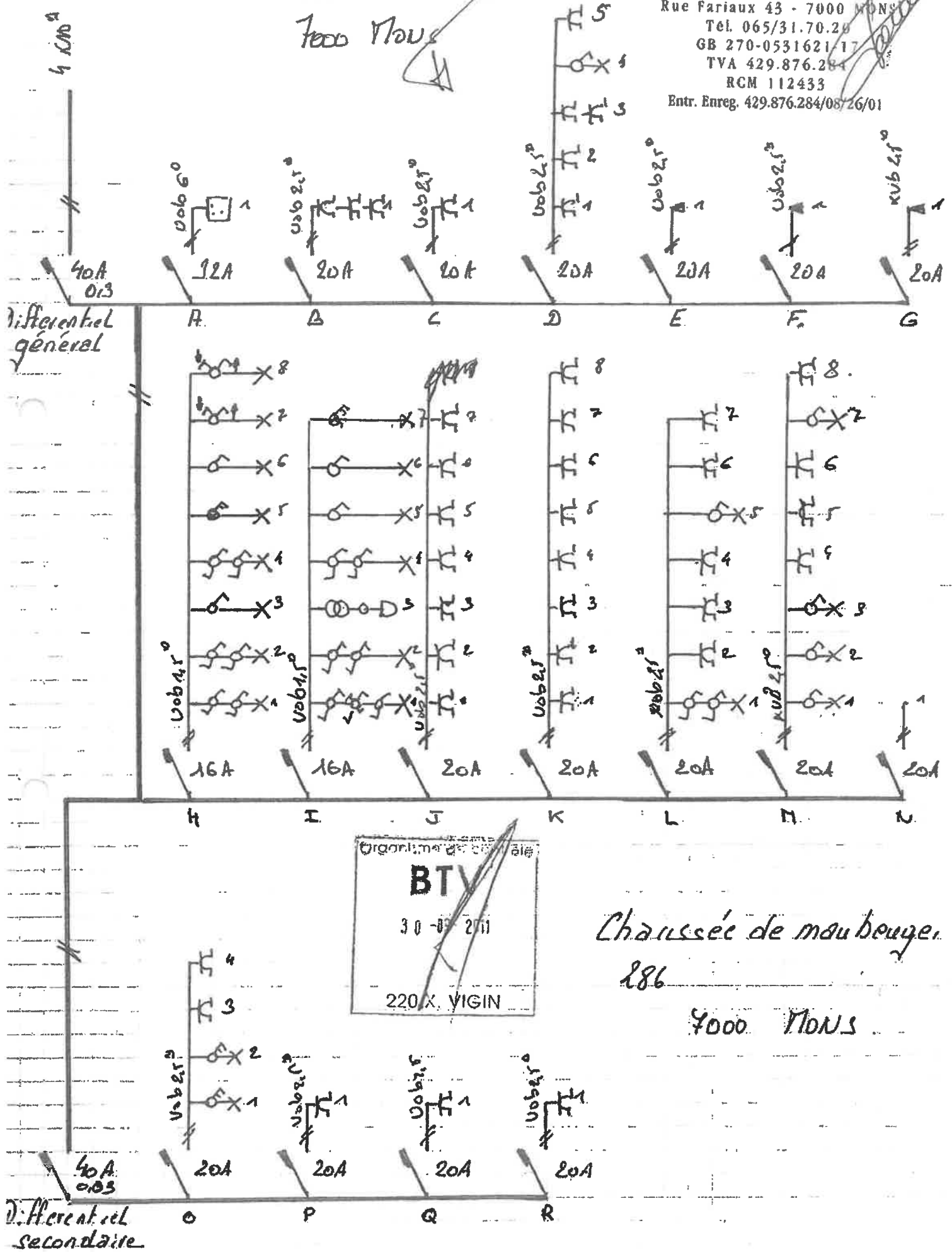
L'AGENT-VISITEUR:
n° + nom + signature

X. ULRIN

Le directeur,

Propriétaire : Mr Van Gysehem Roland
 Rue de L'Oratoire, 2
 7000 Mons

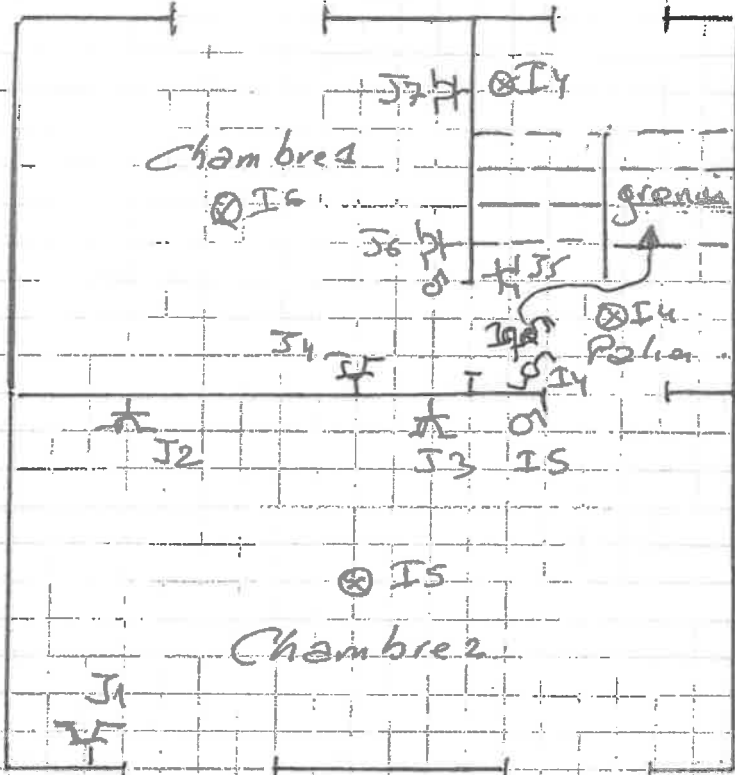
SPRL STE ELECTRICITE
 Rue Fariaux 43 - 7000 MONS
 Tel. 065/31.70.20
 GB 270-0531621-17
 TVA 429.876.284
 RCM 112433
 Entr. Enreg. 429.876.284/08/26/01



BTV
 30-09-2011
 220X VIGIN

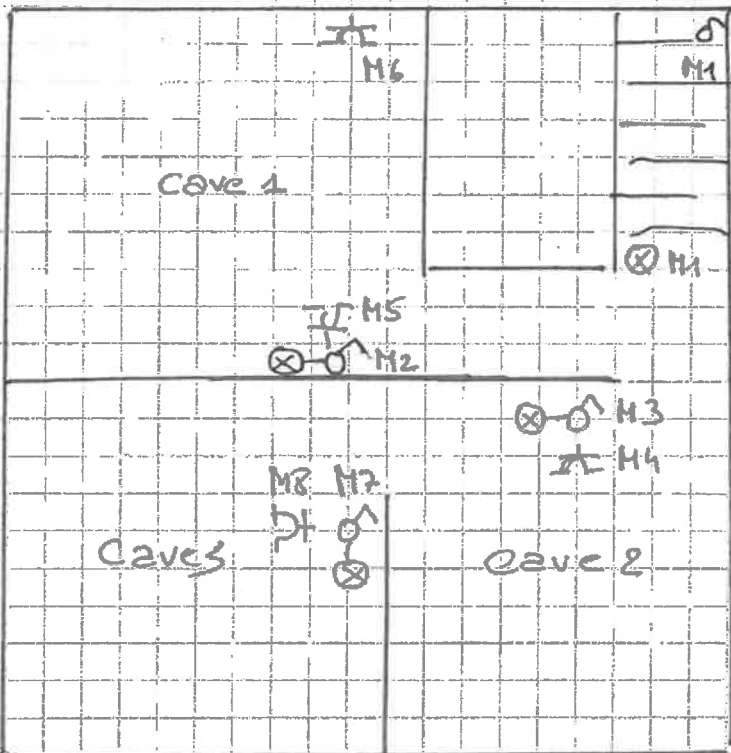
Chaussée de maubouge,
 286
 7000 MONS

Etage.



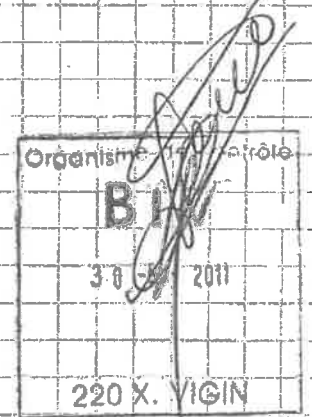
Propriétaire: M. Van Gyselhen Roland
 Rue de l'Oratoire, 2

7000 Mons



Sous-sol

SPRL STE ELECTRICITE
 Rue Parjaux 43 - 7000 MONS
 Tel: 065/31.70.20
 GB: 270.053.1621.17
 TVA 429.876.284
 RCM 112433
 Entr. Enreg. 429.876.284/08/26/01



Chaussée de l'au Rouge, 186
 7000 Mons

Propriétaire: Mr Van Gyssem.

Rue L'Oratoire

7000 Mons

SPRL STE ELECTRICITE

Rue Fariaux 43 - 7000 MONS

Tel. 065/31.70.20

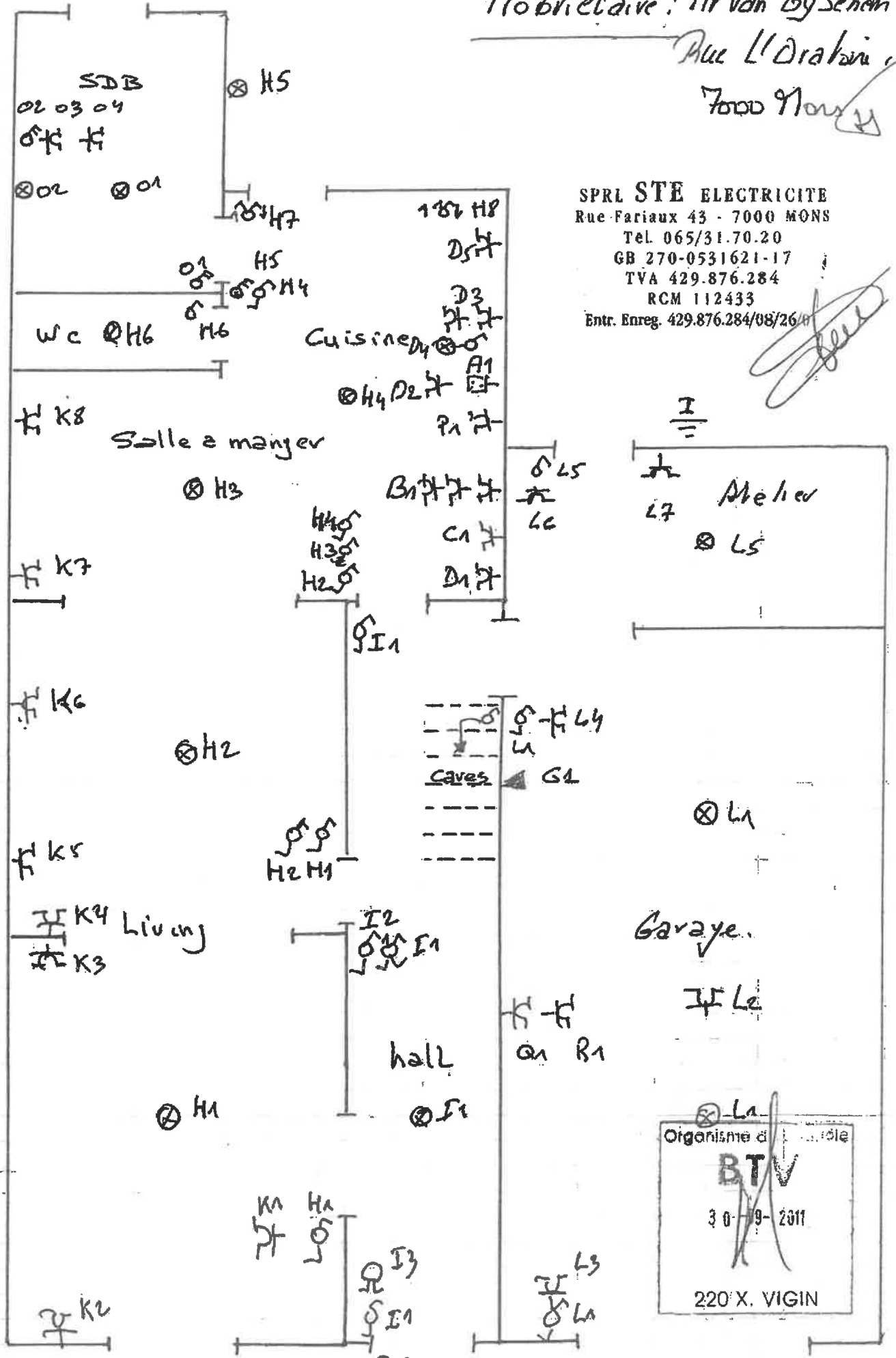
GB 270-0531621-17

TVA 429.876.284

RCM 112433

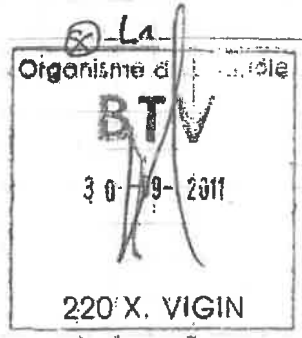
Entr. Enreg. 429.876.284/08/26/0

[Handwritten signature]



Chaussée de Toubouze, 286

7000 Mons



STE ELECTRICITE CHAUFFAGE AEG INDUSTRIE

AGREATION : CL 1 - P1.
S.G.B. : 270-0531621-17
T.V.A. : 429.876.284
R.C.MONS : 112.433
Ent.enreg. : /08/26/01
Ent.agr e e : 21.154

Rue Fariaux 43 - 7000 MONS TEL.065/317020 FAX : 065/361622

A L'ATTENTION DE

Mr Roland VAN GYSEHEM

Rue de l'Oratoire, 2
7000 MONS
Tel : 0475/385244
Fax :
TVA : 6

Mons, le 9/08/2011

*0497/444 378
+ 078/15 7807-
+ M. J. J. 41 07 86 82 +*

OFFRE N° 5.487

CONCERNE

Proposition de renouvellement de l'installation  lectrique domestique de votre immeuble locatif sis Chauss e de Maubeuge, 286   MONS suivant notre entretien sur place de ce vendredi 05 ao t 2011. ✓

INTRODUCTION

Cette installation  lectrique sera r alis e conform ment au r glement du R.G.I.E. C'est-a-dire: R glement G n ral des installations Electriques, en application   ce jour.

R alisation des mises   la terre - Terre dite principale et Terre dite  quipotentielle de tout le b timent d crit

Equipement de toute l'installation, suivant le r glement des diff rentiels de protection 300 et 30 milliamp res.

R alisation   la fin des travaux et en trois exemplaires du dossier complet dit " administratif ", avec les plans

L'installation sera r ceptionn e par un organisme agr e de l' tat, si n cessaire, et ce, confirm  en fin d'offre.

Mat riel "CEBEC", les interrupteurs et prises de courant de la marque LEGRAND et mod les selon le type de locaux.

TYPE D'INSTALLATION

En pose encastrée dans les locaux plafonnés avec tubages du type annelés en PVC - M16 et M20 , avec fileries dont la section des conducteurs sera de 2,5 mm pour éclairage et prises, chaque canalisation équipée d'un fil de terre de section égale aux conducteurs d'énergie et conducteur repéré en couleur vert/jaune.

Locaux non plafonnés, en pose apparente en XVB sous tubes PVC M20 rigides, dont la section des conducteurs sera en 2,5 pour l'éclairage, et 2,5 m/m minimum pour les prises et équipé d'un conducteur de mise à la terre de section égale aux conducteurs d'énergie et de couleur vert/jaune

Les tubages pour BELGACOM et la TELEDISTRIBUTION seront réalisés en PVC M20 avec fil de tirage + blochets vides, et ce, en attente suivant plans, aux endroits désignés.

Le tout réalisé conformément au règlement actuel du RGIE

HALL D'ENTREE

- 3 points lumineux centraux aux endroits existants dans le plafond actuel commandés en :
- 2 directions - commandes effectuées par interrupteurs.
- 1 sonnerie du type carillon - en 12 volts et commandée par un bouton-poussoir (porte entrée) avec porte-nom.

SALON

- 1 point lumineux central commandé en 2 directions
- 3 prises de courant - type bipolaire + terre + Sécurité
- 1 tubage en PVC M20 avec fil de tirage + blochet vide en attente pour le cable d'arrivée télédistribution.

SALLE A MANGER

- 1 point lumineux central commandé en 2 directions
- 3 prises de courant - type bipolaire + terre + Sécurité
- 1 tubage en PVC M20 avec fil de tirage pour la relation qui sera placée entre le thermostat et la chaudière - tubage en attente et à disposition du chauffagiste.

COIN REPAS

- 1 point lumineux central (arrivée 230+T) à 1 direction
- 2 prises de courant - type bipolaire + terre + Sécurité

CUISINE

- 2 points lumineux centraux commandés en 2 directions
- 1 point lumineux mural (arrivée 230 + T) à 1 direction pour l'éclairage du plan de travail.
- 1 prise de courant II + T + S pour alimentation frigo.
- 1 prise de courant II + T + S pour alimentation - hotte
- 1 arrivée spéciale - sur circuit indépendant et suivant tension pour l'alimentation de vos taques électriques
Type de tension à préciser avant début des travaux.
- 1 prise de courant en II + T + S - circuit indépendant II de 16 Amps. 3.500 Watts. pour le four électrique.
- 1 prise de courant II + T + S sur 1 circuit indépendant 16 Amps. 3500 W. pour l'alimentation four micro-onde.
- 1 prise de courant II + T + S - sur circuit indépendant 16 Amps. 3.500 W. pour alimentation - lave-vaisselle.
- 6 prises de courant - type bipolaire + terre + Sécurité en 3x2 prises au plan de travail.

W.C.

- 1 point lumineux central (arrivée 230+T) à 1 direction

SALLE DE BAINS

- 1 point lumineux central commandé en 1 direct.bipolaire
- 1 point lumineux mural (230 + T) à 1 direct. bipolaire
- 1 prise de courant du type bipolaire + terre + sécurité sous l'interrupteur point lumineux mural.
- 1 prise de courant du type bipolaire + terre + sécurité pour le sèche serviettes.

ATELIER

- 2 points lumineux - arrivées 230 + T - à 1 direction
raccordement des luminaires existants.
- 2 prises de courant - type bipolaire + terre + Sécurité

GARAGE

- 2 points lumineux centraux commandés en 2 directions
- 3 prises de courant - type bipolaire + terre + Sécurité
- une sous chaque interrupteurs.
- une pour l'ouvre porte.
- 1 prise de courant II + T + S sur 1 circuit indépendant de 16 Amps. 3.500 Watts pour alimentation lave-linge.
- 1 prise de courant II + T + S sur 1 circuit indépendant de 16 Amps. 3.500 W. pour alimentation sèche-linge.
- 1 circuit(s) indépendant(s) de 20 Amps. en 2 x 2.5 + T. pour la chaudière.

DESCENTE DE CAVE

- 1 point lumineux mural (arrivée 230 + T) à 1 direction équipé de :
- 1 hublot(s) grille(s) d'une puissance en 1 x 60 Watts.

CAVE 1

- 1 point lumineux mural (arrivée 230 + T) à 1 direction équipé de :
- 1 hublot(s) grille(s) d'une puissance en 1 x 60 Watts.
- 1 prise de courant du type bipolaire + terre + sécurité pour la pompe vide cave.

CAVE2

- 1 point lumineux mural (arrivée 230 + T) à 1 direction équipé de :
- 1 hublot(s) grille(s) d'une puissance en 1 x 60 Watts.
- 1 prise de courant du type bipolaire + terre + sécurité pour le groupe hydrophore.

CAVE 3

- 1 point lumineux mural (arrivée 230 + T) à 1 direction équipé de :
- 1 hublot(s) grille(s) d'une puissance en 1 x 60 Watts.
- 1 prise de courant du type bipolaire + terre + sécurité pour la pompe vide cave.

ESCALIER PALIER ETAGE

- 2 points lumineux centraux commandés en 2 directions

CHAMBRE AVANT

- 1 point lumineux central (arrivée 230+T) à 1 direction
- 4 prises de courant - type bipolaire + terre + Sécurité

CHAMBRE ARRIERE

- 1 point lumineux central (arrivée 230+T) à 1 direction
- 3 prises de courant - type bipolaire + terre + Sécurité

ACCES VERS GRENIER

- 1 point lumineux mural (arrivée 230+T) à 2 directions

GRENIER

- 1 point lumineux mural (arrivée 230 + T) à 1 direction équipé de :
- 1 hublot(s) grille(s) d'une puissance en 1 x 100 Watts.
- 2 circuit(s) indépendant(s) de 20 Amps. en 2 x 2.5 + T. en attente pour futur aménagement.

COLONNE

10 mètres de câbles d'arrivée de courant pour 1 colonne en câble EXVB 4 x 10 partant des lignes de distributions du fournisseur , en pose apparente sur la façade , et via l'emplacement de votre coffret 25S60 pour votre compteur. Travail réalisé suivant règlement et imposition de votre distributeur régional, et conformément à la réglementation du R.G.I.E. actuel, avec une relation également en 4 x 10 de votre coffret 25S60 - via le tableau divisionnaire, si cette relation n'exède pas plus d'un mètre de distance.

COFFRET 25S60

- 1 coffret type 25S60 imposé par le gestionnaire réseau.
 - Ensemble coffret compteur dit " 25S60 " imposé par le gestionnaire de réseau depuis le 01/01/2007 .Ce nouveau coffret comportant deux parties, module de raccordement + module de comptage, avec encombrement de 600 mm H 250 mm L et de 232 mm en profondeur. Ce coffret sera équipé du sectionneur 125A. imposé depuis 2005 pour le coffret principal jour ou bihoraire.

TABLEAU DIVISIONNAIRE

- 1 tableau coffret divisionnaire du type " 54 modules ".
Tableau - coffret divisionnaire - du type - et nombres de modules précités, et équipé de :
 - 1 différentiel général III+N de 40 Amps. en 300 milli.
 - 1 différentiel second. III+N de 40 Amps. en 30 milli.
 - Les disjoncteurs - type automatiques pour la protection des circuits suivant le descriptif , et conformément au règlement du R.G.I.E. - 8 points MAXIMUM par circuit.
 - Les protections individuelles de tout les circuits, dit indépendants, et suivant le descriptif de cette offre.
 - Le repérage et la répartition de tout les circuits et de l'appareillage équipant votre tableau divisionnaire.

TERRE PRINCIPALE

- 1 - Réalisation d'une mise à la terre, qui consiste à :

La fourniture et pose de piquets, enfouis dans le sol avec relations vers une clame de coupure, puis via le coffret fusibles/tableau divisionnaire en VOB 16 m/m en vert/jaune, pour une valeur inférieure à 30 Ohms.

TERRE SECONDAIRE

- 1 - Réalisation des mises à la terre dites secondaires.

Terre dite équipotentielle qui consiste à effectuer :

- Les raccordements à la terre de toutes les parties métalliques de ce bâtiment telque: les tuyauteries de gaz éventuels, d'eaux froides et d'eaux chaudes, tuyaux d'évacuations, et ce, suivant le règlement du R.G.I.E.
- Les mises à la terre des compteurs d'eaux ainsi que gaz éventuels, la baignoire et/ou douche, si existante par conducteurs en VOB de 6 m/m de terre, vert/jaune.
- Tout les points lumineux ainsi que toutes les prises de courant seront équipés / raccordés à cette terre.
- Equipement - protection dite "enfants" de toutes les prises de courant décrites et reprises dans ce devis.

DOSSIER ADMINISTRATIF

- 1 Réalisation et fourniture d'un dossier administratif.

En fin de chantier, il vous sera remis et ce en trois exemplaires, un dossier "administratif" reprenant les schémas / plans imposés par le R.G.I.E dont une copie supplémentaire sera placée dans le coffret principal. Tableau divisionnaire équipé des repérages du type durable de tout les circuits + appareillages équipant ce tableau - coffret divisionnaire.

RECEPTION AGREEE

- 1 Réalisation d'une réception par un organisme agréé.

Travaux terminés, nous effectuerons la demande pour une réception de contrôle par un organisme agréé de l'état dont 1 rapport positif de conformité vous sera remis en 3 exemplaires joint au dossier administratif

REMARQUES

NOTRE PART DE TRAVAIL

- La fourniture de tout le matériel nécessaire à la réalisation de votre installation.
- Une assistance technique de 15 heures maximum.
- La réalisation du dossier administratif ainsi que la réception agréée de l'état.

VOTRE PART DE TRAVAIL

- La réalisation des saignées et pose des boîtiers.
- La réalisation du câblage suivant nos instructions.
- Le rebouchage des saignées et finition des plâtres.
- le raccordement des modules interrupteurs et prises
- La réalisation du coffret divisionnaire.

*** NON COMPRIS ***

- La fourniture, la pose et le raccordement du compteur. De ce fait, nous vous conseillons de vous mettre dès à présent en contact le gestionnaire de réseau ORES.
- La fourniture et la pose de tout les luminaires dans le bâtiment - luminaires autres que décrit dans cette offre. Peut faire l'objet d'une variante. - (nous consulter).
- La fourniture et pose des détecteurs de fumées sur pile de 9 volts, conformément à la loi de juillet 2007, placés sur paliers et chemin d'accès via la porte de sortie.

RESPONSABLE D'ETUDE

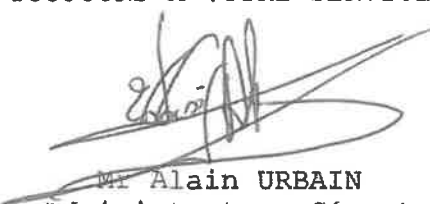
OFFRE DE PRIX 5487/AU/08/11/150.

- Pour tout renseignements complémentaires - Veuillez contacter Mr. Alain Urbain sous la référence précitée. D'avance nous vous remercions de votre confiance. Notre offre de Prix reste valable jusqu'aux prochaines modifications des indices "matière" / "main-d'oeuvre" ou trois mois après sa date de réalisation.

POUR ACCORD

TOUJOURS A VOTRE SERVICE

Mr Roland VAN GYSEGHEM


Mr Alain URBAIN
Administrateur-Gérant

Total hors T.V.A.EUR : 2.574,83

STE ELECTRICITE CHAUFFAGE AEG INDUSTRIE

RUE Fariaux 43 7000 MONS

TEL : 065/317020

Fax : 065/361622

BANQUE 270-0531621-17

*F Solde
de 15/11/2011*

Am le

Mr Roland VAN GYSEHEM

Rue de l'Oratoire,2
7000 MONS

FACTURE : FV1-2011/10/214

Commentaire	Nr TVA	Client	Date	Document
		VANGISEGH	31/10/2011	

Libellé	Quantité	Prix Unitaire	% TVA	Montant
Pour solde des travaux réalisés au 31.10.2011 suivant	1,000	574,830	6,00	574,83
Offre de Prix 5.487		2.574,83 EUR		
Acompte facture 2011/08/162		- 2.000,00 EUR		

SOLDE : 574,83 EUR

Concerne : Chaussée de Maubeuge,286
7000 MONS

total 2729,32

ATTENTION: Batiment de + de 15 ans, taux de TVA réduit. Si attestation ci-joint n'est pas renvoyée complétée par retour de courrier dans la quinzaine. Il vous sera porté 15% en compte pour supplément de T.V.A.

% TVA	BASE	Montant
6,00	574,83	34,49
TOT	574,83	34,49

TOT	574,83
TVA	34,49
A payer EUR	609,32

Echéance : 15/11/2011

CONDITIONS GENERALES DE VENTE : Toutes nos factures sont payables des réception sans escompte, sauf stipulation contraire de notre part. Pour être admise, toute réclamation devra être formulée dans le huit jours par recommandé.

EN CAS DE NON PAIEMENT : Toute facture non payée à son échéance, portera, sans qu'il soit besoin de mise en demeure, un intérêt de retard de 2% par mois, augmenté de 5%. Outre l'intérêt, la facture sera également majorée de 20% avec minimum 50 €

STE ELECTRICITE
Rue Fariaux 43
7000 MONS
R.C : MONS 112433

Tél : 065/31.70.20
Fax : 065/36.16.22
Nr TVA BE-429.876.284

Banque 270-0531621-17
Banque 001-0800695-36

STE ELECTRICITE CHAUFFAGE AEG INDUSTRIE

RUE Fariaux 43 7000 MONS

TEL : 065/317020

Fax : 065/361622

BANQUE 270-0531621-17

Mr Roland VAN GYSEHEM

Rue de l'Oratoire,2
7000 MONS

FACTURE : FV1-2011/08/162

Y. J. de 12/13

Commentaire	Nr TVA	Client	Date	Document
		VANGISEGH	31/08/2011	

Libellé	Quantité	Prix Unitaire	% TVA	Montant
Pour acompte sur travaux réalisés suivant Offre de Prix 5.487 Concerne : Chaussée de Maubeuge,286 7000 MONS	1,000	2.000,000	6,00	2.000,00

ATTENTION: Batiment de + de 15 ans, taux de TVA réduit. Si attestation ci-joint n'est pas renvoyée complétée par retour de courrier dans la quinzaine. Il vous sera porté 15% en compte pour supplément de T.V.A.

% TVA	BASE	Montant
6,00	2.000,00	120,00
TOT	2.000,00	120,00

TOT	2.000,00
TVA	120,00
A payer EUR	2.120,00

Echéance : 15/09/2011

CONDITIONS GENERALES DE VENTE : Toutes nos factures sont payables des réception sans escompte, sauf stipulation contraire de notre part. Pour être admise, toute réclamation devra être formulée dans les huit jours par recommandé.

EN CAS DE NON PAIEMENT : Toute facture non payée à son échéance, portera, sans qu'il soit besoin de mise en demeure, un intérêt de retard de 2% par mois, augmenté de 5%. Outre l'intérêt, la facture sera également majorée de 20% avec minimum 50 €

STE ELECTRICITE
Rue Fariaux 43
7000 MONS
R.C : MONS 112433

Tél : 065/31.70.20
Fax : 065/36.16.22
Nr TVA BE-429.876.284

Banque 270-0531621-17
Banque 001-0800695-36